

SÉANCE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM TENUE LE 8 AVRIL 2025 À 19 H, À LA SALLE DU CONSEIL, 118, AVENUE DES CÈDRES À BRIGHAM

Sont présents à l'ouverture mesdames les conseillères et messieurs les conseillers, Daniel Meunier (siège no. 1), Stéphanie Martin-Gauthier (siège no. 2), Philippe Dunn (siège no. 3), Réjean Racine (siège no. 4), *vacant* (siège no. 5) et Gisèle Thériault (siège no.6), sous la présidence du maire, monsieur Steven Neil.

Assiste également à la réunion monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et greffier-trésorier.

ORDRE DU JOUR

- 1 Adoption de l'ordre du jour
 - 2 Approbation du procès-verbal de la séance du 4 mars 2025
 - 3 Approbation des comptes et transferts
 - 4 Rapport des dépenses autorisées
 - 5 Correspondance
 - 6 Administration
 - 6.1 Reddition de compte MTQ 2024
 - 6.2 Programmation no. 3 – taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2024
 - 6.3 Timbreuse – contrat – renouvellement
 - 6.4 Ratification de la lettre d'entente no. 7 avec le syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4389
 - 6.5 Offres de service pour des contrats de consultation en matière de gestion contractuelle
 - 7 Urbanisme
 - 7.1 Comité de démolition – nomination des membres et d'un substitut
 - 7.2 Demande de dérogation mineure – DM 2021-0006 (nouvelle numérotation 2024-005)
 - 7.3 Adjudication – services professionnels en urbanisme - Urbatek
 - 8 Voirie
 - 8.1 Appel de propositions 2025-08 - Nivelage
 - 8.2 Appel de propositions 2025-05 – Machineries
 - 8.3 Appel de propositions 2025-11 – Travaux de pavage recouvrement partiel et rapiéçage
 - 8.4 Appel de propositions 2025-07 – Débroussaillage
 - 8.5 Ratification de l'adjudication de l'UMQ pour l'abat-poussière
 - 9 Eaux usées et eau potable
 - 10 Environnement
 - 10.1 Travaux de reboisement du boisé et de la plantation
 - 11 Sécurité publique
 - 11.1 Adoption du rapport annuel 2024 – schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie
 - 12 Loisirs et culture
 - 12.1 Fête municipale du 23 août 2025
 - 13 Varia
 - 14 Période de questions
 - 15 Levée de l'assemblée
-

1

25-04-062

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour en gardant le varia ouvert.

2

25-04-063

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 MARS 2025

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la séance du 4 mars 2025.

3

25-04-064

APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS

Il est proposé par Stéphanie Martin-Gauthier, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques totalisant 451 232.69 \$ et d'autoriser la directrice générale adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

Fournisseurs	Description	Montant
Bell Mobilité	Facture mensuelle pour le service de cellulaires	290.04 \$
Bell Canada	Facture mensuelle pour le téléphone du Pavillon Gilles Giroux - mars et avril	169.44 \$
Fonds de solidarité FTQ	Contribution mensuelle au REER des employés	2 052.08 \$
Hydro-Québec	Factures mensuelles pour consommation d'électricité	10 472.58 \$
Revenu Canada	Remise mensuelle des déductions à la source fédérales	5 406.32 \$
Revenu Québec	Remise mensuelle des déductions à la source provinciales	13 995.76 \$
S.C.F.P.	Remise mensuelle des cotisations syndicales	301.69 \$
Vidéotron	Facture mensuelle pour service téléphonique et Internet et usine secteur Guay	415.72 \$
Banque Nationale du Canada	Contribution mensuelle au REER de l'employé	1 440.40 \$
Caisse Desjardins	Contribution mensuelle au REER de l'employé	690.48 \$
Caisse Desjardins	Contribution mensuelle au REER de l'employé	731.42 \$
CIBC	Contribution mensuelle au REER de l'employé	798.62 \$
VISA Desjardins	Factures mensuelles - cartes approvisionnement	9 913.16 \$
Esso and mobil business card	Fourniture d'essence pour les véhicules municipaux	417.82 \$
Rona inc.	Fournitures diverses pour la voirie et bâtiment	222.13 \$
Beneva inc.	Assurances collectives pour le mois d'avril	1 844.45 \$
Société de l'assurance automobile du Québec	Service d'immatriculation des véhicules municipaux	795.70 \$
Pitney Works	Recharge de la timbreuse	245.20 \$
Sylvain Bergeron	Remboursement de taxes payées en trop	646.30 \$
Gestion de projets environnementaux Akvo inc.	Mandat de surveillance pour le projet du secteur Guay - phase traitement	850.82 \$
Aquatech Société de Gestion de l'eau inc.	Services exploitation des ouvrages d'eau potable et des eaux usées pour les mois de février et mars	10 269.58 \$
Alarme Top Sécurité	Fourniture et installation d'une sonde de température au garage municipal	532.16 \$
Artelia Canada inc.	Services professionnels pour étude préliminaire - installation de traitement eau potable H-V	5 748.75 \$

Le Centre du camion Adanac	Fourniture et installation d'une boîte de fibre de verre pour le camion Ford	6 391.46 \$
Groupe Conseil Bribeau 2011 inc.	Service office 365 pour mars, service ponctuel pour message d'erreur à l'ouverture du logiciel PG Mégagest et service d'audit informatique pour examen d'une solution de sécurité.	2 076.22 \$
Bell Habitations inc.	Services professionnels en matière de gestion contractuelle	2 862.88 \$
Buropro Citation	Fourniture de livres pour la bibliothèque	362.67 \$
BRH inc.	Services professionnels pour analyse et optimisation de l'organisation du travail	8 601.56 \$
Canadian Pacific Railway Company	1er trimestre - entretien des passages à niveau	6 579.00 \$
Croix-Rouge canadienne	Entente de service aux personnes sinistrées pour 2025	495.81 \$
Services CAPA	Service d'entretien ménager pour le mois de mars	1 609.64 \$
Canac	Fournitures diverses pour la voirie et bâtiment	590.12 \$
Distribution O-Palardy	Service d'approvisionnement d'eau embouteillée	716.34 \$
DBR informatique inc.	Facture mensuelle des compteurs de l'imprimante Kyocera	497.62 \$
Drumco Énergie	Service d'entretien de la génératrice secteur Lacroix et service d'entretien préventif de la génératrice du poste de pompage Lacroix	2 612.86 \$
Patrick Ewing	1 de 6 versement service d'entretien et tonte de pelouses, 1 de 5 versement service d'entretien du terrain de baseball pour la saison 2025 et 1 de 5 versement d'entretien du terrain de soccer	3 421.35 \$
PM Excavation	Service de réparation ponctuel de la chaussée du chemin Decelles	551.88 \$
F.Q.M.	Formations pour l'inspectrice - COMBEQ	1 498.31 \$
F.Q.M. Assurance	Assurance accident pour les dirigeants et bénévoles 2025	816.14 \$
Fonds des biens et des services	Abonnement annuel aux normes - ouvrages routiers	371.44 \$
Géosymbiose	Service professionnel pour assistance technique - projet secteur Guay	1 897.09 \$
Gaumond & Associés S.E.N.C.	Frais de signification - vente pour taxes	114.23 \$
Groupe Maska inc.	Fourniture d'une batterie pour le GMC Sierra	309.00 \$
Groupe GFE inc.	Service d'inspection des extincteurs et de l'éclairage d'urgence des bâtiments municipaux	1 282.55 \$
Installations Électriques Claude Gougeon	Fourniture et remplacement de l'éclairage DEL pour les bâtiments municipaux et appel de service pour éclairage défectueux dans le stationnement du pavillon des loisirs	23 882.89 \$
Locaplus	Dépôt sur location d'un chapiteau 40 x 60 pour la fête municipale	547.75 \$
N. Bernard inc.	Fourniture d'essence des véhicules municipaux et changement des pneus	292.89 \$
Ostiguy Ford inc.	Immatriculation du Ford F150 2024	669.24 \$
Dupont Energies	Fourniture de mazout pour la fournaise à l'hôtel de ville	3 392.33 \$
Plomberie Goyer inc.	Appel de service pour inspection de la fournaise à l'hôtel de ville	204.72 \$
Papeterie Cowansville inc.	Fourniture de papeteries et de 1 fauteuil de bureau	1 347.56 \$
Les Publications Municipales	Service de conception et impression du bulletin municipal	3 089.12 \$
Petits Moteurs Côté enr.	Fourniture d'une scie à chaîne	712.27 \$
Productions Royal Pyrotechnie inc.	Dépôt sur production d'un spectacle pyrotechnie pour la fête municipale	2 874.38 \$

Roger Dion et Fils 2006 inc.	6 ^{ème} de 6 versement contrat de déneigement 2024-2025	83 236.70 \$
R.I.G.M.R.B.M	Service mensuel pour l'élimination des déchets pour le mois de mars	5 244.57 \$
Services Matrec - GFL Environmental	Service de collecte des matières résiduelles pour le mois d'avril	17 667.39 \$
SPA des Cantons	Service de récupération de chiens et chats errants	1 210.00 \$
Les Formulaires Ducharme inc.	Fourniture de papeterie pour livre noir de procès-verbaux et règlements	489.84 \$
Sanixel	Fourniture de bouteilles lave-yeux pour véhicules et bâtiments	115.89 \$
Marie-Rose Simeone	Services professionnels pour suivis ponctuels en gestion contractuelle	1 175.00 \$
Thomson Reuters	Abonnement annuel au droit québécois sur l'environnement	655.20 \$
Top Locations inc.	Fourniture de sacs de sels pour le traitement eau potable H-V	317.33 \$
Urbatek	Services professionnels en matière d'urbanisme et émission de permis pour le mois de février	6 850.82 \$
Ville de Bromont	1er vers. - Entente tripartite en matière de sécurité incendie pour 2025	148 339.50 \$
Ville de Cowansville	Entente en matière de loisir - session hiver 2025	4 864.82 \$

Sous-total des déboursés		419 089.00 \$
	<u>Autres déboursés pour approbation :</u>	
	Salaires des employés et traitement des élus pour le mois de mars	31 979.96 \$
Service aux entreprises Desjardins	Frais fixes mensuels	130.00 \$
	Frais mensuels pour le terminal Interac Global	33.73 \$
Total des déboursés		451 232.69 \$

4

25-04-065

RAPPORT DE DÉPENSES AUTORISÉES

Le directeur général et greffier-trésorier dépose un rapport des dépenses autorisées.

5

25-04-066

CORRESPONDANCE

6.1

25-04-067

ADMINISTRATION

REDDITION DE COMPTE-MTQ 2024

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 610 533,98 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2024;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée du document intitulé « Suivi budgétaire de la voirie » identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement que la municipalité de Brigham informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Article 202.1 CM
PV de correction

6.2
25-04-068

ADMINISTRATION
PROGRAMMATION NO. 3 – TAXE SUR L'ESSENCE ET
DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2019-2024

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale* dans le cadre du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)* pour les années 2019 à 2024;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement que :

- la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;
- la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 3 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisation qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- La Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 3 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

6.3
25-04-069
ADMINISTRATION
TIMBREUSE – CONTRAT - RENOUELEMENT

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement:

- d'accepter les conditions de renouvellement de l'entreprise Pitney Bowes pour le service de timbreuse pour une durée de 60 mois à un taux mensuel de 69.17\$ et d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer tout document à cet effet;
- de financer cette dépense à même le fonds général de la municipalité.

6.4
25-04-070
ADMINISTRATION
RATIFICATION DE LA LETTRE D'ENTENTE NO. 7 AVEC LE SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION
PUBLIQUE, SECTION LOCALE 4389

ATTENDU les besoins relatifs à l'administration municipale par suite du départ de la titulaire du poste de technicienne en gestion contractuelle et en approvisionnement;

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;
- d'autoriser le maire et le directeur général à négocier et à signer, pour et au nom de la Municipalité, des lettres d'ententes avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4389, concernant l'attribution de certaines tâches à des ressources externes.

6.5
25-04-071
ADMINISTRATION
OFFRES DE SERVICE POUR DES CONTRATS DE CONSULTATION EN MATIÈRE DE GESTION
CONTRACTUELLE

ATTENDU les besoins de la municipalité de Brigham pour l'expertise en matière de gestion contractuelle dans différents projets;

ATTENDU l'offre de service de *Bell Habitations inc.* pour les services de monsieur Pierre Bell;

ATTENDU l'offre de service de madame Marie-Rose Slmeone pour ses services;

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;
- d'accepter l'offre de service de Bell Habitations inc. pour les services de monsieur Pierre Bell au taux horaire fixé dans l'offre de service;
- d'accepter l'offre de service de madame Marie-Rose Slmeone pour ses services au taux horaire fixé dans l'offre de service;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité (budget 2025);
- d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

7.1
25-04-072
URBANISME
COMITÉ DE DÉMOLITION –
NOMINATION DES MEMBRES ET D'UN SUBSTITUT

ATTENDU le règlement numéro 2023-04 relatif à la démolition d'immeubles;

ATTENDU QU'en vertu de ce même règlement, ce comité doit être composé de trois membres du conseil municipal et d'un substitut;

ATTENDU QU'il y a lieu de désigner le président de ce comité;

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;
- que madame la conseillère Gisèle Thériault, monsieur le conseiller Réjean Racine et monsieur le maire Steven Neil soient et sont nommés à titre de membres du Comité de démolition ayant droit de vote;
- que monsieur le conseiller Philippe Dunn soit et est nommé à titre de membre substitut du Comité de démolition;
- que le conseil municipal désigne monsieur le maire Steven Neil à titre de président lors des séances du Comité de démolition, et en cas d'absence ou de vacance le maire-suppléant;
- que les nominations soient effectives à compter du 7 mai 2025, le tout conformément au règlement numéro 2023-04 relatif à la démolition d'immeubles, jusqu'au 1er octobre 2025 en raison des prochaines élections municipales du 2 novembre 2025.

7.2
25-04-073
URBANISME
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – DM 2021-0006 (NOUVELLE NUMÉROTATION 2024-005)

Cette demande concerne les dispositions relatives à la superficie maximale au sol autorisée à l'article 70 dans le Règlement sur le Zonage numéro 06-101.

Nature et effets de la demande DM 2021-0006 :

Autoriser l'agrandissement d'un garage détaché jusqu'à une superficie au sol de 91,78 mètres carrés, dérogeant ainsi le règlement de zonage 06-101, article 70. La réglementation spécifique que les garages isolés doivent avoir une superficie maximale de 60 mètres carrés pour un lot de 2000 mètres carrés ou moins.

Identification du site concerné par la demande DM 2021-0006 :

L'emplacement visé est situé sur le lot 3 521 204 du cadastre du Québec (matricule : 6013-10-3889) au 603, avenue des Érables, à Brigham.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – DM 2021-0006 (NOUVELLE NUMÉROTATION 2024-005)
CADASTRE DU QUÉBEC : LOT 3 521 204

Règlement concerné :

La demande DM 2021-0006 (nouvelle numérotation 2024-005) concerne les dispositions relatives à la superficie maximale au sol autorisée à l'article 70 dans le Règlement sur le Zonage numéro 06-101.

Nature et effets de la demande DM 2021-0006 :

SUPERFICIE D'UN GARAGE ISOLÉ

- Autoriser l'agrandissement d'un garage détaché jusqu'à une superficie au sol de 91,78 mètres carrés, dérogeant ainsi le règlement de zonage 06-101, article 70,
- La réglementation spécifique que les garages isolés doivent avoir une superficie maximale de 60 mètres carrés pour un lot de 2000 mètres carrés ou moins.
- **Identification du site concerné pour la demande DM 2021-0006:** L'emplacement visé est situé sur le lot 3 521 204 du cadastre du Québec (matricule : 6013-10-3889) au 603, avenue des Érables, à Brigham.

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

CONSIDÉRANT QUE le projet d'agrandissement respecte les dispositions applicables à la zone dans laquelle la propriété se situe;

CONSIDÉRANT QU'il y'aurait un préjudice sérieux au citoyen dans la capacité d'entreposer ses outils de menuiserie;

CONSIDÉRANT QUE l'agrandissement du garage n'a pas d'effet sur la jouissance du voisinage car celui-ci est situé en cours arrière, adossé à un boisé;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation projetée du garage est pour l'entreposage à usage personnelle résidentielle et non à des fins commerciales;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande unanimement l'acceptation de la demande de dérogation mineure DM 2021-0006 (nouvelle numérotation 2024-005) qui a pour but d'autoriser l'agrandissement d'un garage détaché jusqu'à une superficie au sol de 91,78 mètres carrés sur le lot 3 521 204 du cadastre du Québec (matricule : 6013-10-3889) au 603, avenue des Érables, à Brigham, dérogeant ainsi le règlement de zonage 06-101, article 70 spécifiant que les garages isolés doivent avoir une superficie maximale de 60 mètres carrés pour un lot de 2000 mètres carrés ou moins; sous réserve que le garage doit servir pour une utilisation personnelle, en usage accessoire à l'habitation résidentielle;

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement que le préambule fasse partie intégrante des présentes et d'accepter la demande de dérogation mineure DM 2021-0006 (nouvelle numérotation 2024-005) qui a pour but d'autoriser l'agrandissement d'un garage détaché jusqu'à une superficie au sol de 91,78 mètres carrés sur le lot 3 521 204 du cadastre du Québec (matricule : 6013-10-3889) au 603, avenue des Érables, à Brigham, dérogeant ainsi le règlement de zonage 06-101, article 70 spécifiant que les garages isolés doivent avoir une superficie maximale de 60 mètres carrés pour un lot de 2000 mètres carrés ou moins; sous réserve que le garage doit servir pour une utilisation personnelle, en usage accessoire à l'habitation résidentielle.

7.3

25-04-074

URBANISME

ADJUDICATION – SERVICES PROFESSIONNELS EN URBANISME - URBATEK

ATTENDU les besoins de la Municipalité en urbanisme et l'offre de service du 27 novembre 2024 de la firme Urbatek;

Il est proposé par Stéphanie Martin-Gauthier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;
- d'accepter l'offre de service no. 2025-26 d'Urbatek pour des services professionnels en urbanisme pour l'année 2025 datée du 27 novembre 2024 ;

- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité;
- d'autoriser le directeur général et le secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

8.1
25-04-075
VOIRIE
APPEL DE PROPOSITIONS 2025-08 – NIVELAGE

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé des offres de prix pour la fourniture de machinerie avec opérateur pour le travail de nivelage des chemins de gravier ;

ATTENDU QUE suivant ledit appel de propositions, les contrats sont accordés au plus bas proposant conforme, mais suivants les besoins de la Municipalité et la disponibilité des équipements ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu trois (3) propositions dans le cadre de l'appel de propositions:

ATTENDU QUE l'objectif premier de l'appel de propositions est de permettre de répondre aux besoins de la Municipalité, notamment la disponibilité, l'équipement et/ou l'expertise pour des travaux couvrant 49 km de chemin en gravier de différentes spécificités;

ATTENDU QUE la Municipalité doit s'assurer de la sécurité des usagers des chemins, de la qualité des travaux et du maintien aux normes des infrastructures routières ;

ATTENDU QUE la Municipalité peut contrôler l'exécution du présent contrat, traiter et disposer de toute matière afférente à celui-ci et exiger que le fournisseur de services se conforme à toutes les directives.

ATTENDU la recommandation du directeur général pour ces motifs ;

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;
- d'accorder un contrat prioritairement aux compagnies Roger Dion et fils 2006 inc. et J. A. Beaudoin Construction Ltée aux taux horaires proposés plus taxes et suivant le taux des options lorsque nécessaire, le tout sans exclusivité dans la mesure où la Municipalité se réserve le droit d'utiliser les services d'autres fournisseurs considérant la disponibilité, l'équipement et/ou l'expertise;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité.
- d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document pour donner suite aux présentes, le tout en fonction des besoins de la Municipalité et de ses directives opérationnelles, étant entendu également que plus d'un contractant puisse être en opération sur le territoire de la Municipalité au même moment conformément à ses besoins suivant la disponibilité des équipements nécessaires;

8.2
25-04-076
VOIRIE
APPEL DE PROPOSITIONS 2025-05 – MACHINERIES

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé des offres de prix à taux unitaire pour la fourniture de machinerie avec opérateur.

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;

- d'accepter les six (6) propositions de prix reçues dans le cadre de l'appel de propositions – Machineries, pour la fourniture de machineries avec opérateur à taux horaire;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité;
- d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

8.3

25-04-077

VOIRIE

**APPEL DE PROPOSITIONS 2025-11 - TRAVAUX DE PAVAGE RECOUVREMENT PARTIEL
ET RAPIÉÇAGE**

ATTENDU QUE la Municipalité a fait un appel de propositions auprès de fournisseurs de services concernant les travaux de pavage – recouvrement partiel et rapiéçage;

ATTENDU QUE nous avons reçu trois (3) propositions valides pour les travaux de pavage – recouvrement partiel et rapiéçage;

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;
- d'accepter la plus basse proposition conforme, à un prix unitaire, pour des travaux de pavage (recouvrement partiel et rapiéçage) dans le cadre de l'appel de proposition 2025-11 soit la proposition de Pavages Maska inc. au montant global estimé de 76 952,40 \$ plus taxes;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité;
- d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

8.4

25-04-078

VOIRIE

APPEL DE PROPOSITIONS 2025-07 – DÉBROUSSAILLAGE

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé des offres de prix pour des travaux de débroussaillage;

ATTENDU QUE nous avons reçu un (1) proposition;

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;
- d'accepter la proposition de André Paris inc. pour le contrat de débroussaillage, au montant de 21 155,40 \$, taxes incluses;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité;
- d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

8.5
25-04-079

VOIRIE

RATIFICATION DE L'ADJUDICATION DE L'UMQ POUR L'ABAT-POUSSIÈRE

ATTENDU QUE la municipalité de Brigham a mandaté l'*Union des municipalités du Québec* (UMQ) par la résolution 2023-299 relativement à l'achat regroupé de produits utilisés comme abat-poussière, comme du chlorure de sodium en solution liquide, nécessaires aux activités de la Municipalité pour l'année 2025;

ATTENDU QUE par la résolution 2023-299 la Municipalité s'est engagée à respecter les termes du contrat adjudgé par l'UMQ comme si elle l'avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé;

ATTENDU QUE le comité exécutif de l'UMQ, à la suite du processus d'appel d'offres AP-2024, a confirmé l'octroi du contrat de fourniture d'abat-poussière à la firme *Les Entreprises Bourget inc.* et a confirmé l'application de l'année optionnelle pour 2025;

Il est proposé par Stéphanie Martin-Gauthier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- d'entériner la décision du comité exécutif de l'*Union des municipalités du Québec* (UMQ) d'appliquer l'année optionnelle pour 2025 au contrat de fourniture d'abat-poussière avec la firme *Les Entreprises Bourget inc.*;
- de mandater la firme *Les Entreprises Bourget inc.* pour fournir la Municipalité avec le type d'abat-poussière requis par la Municipalité en quantité suffisante pour l'année 2025;
- d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

10.1

25-04-080

ENVIRONNEMENT

TRAVAUX DE REBOISEMENT DU BOISÉ ET DE LA PLANTATION

ATTENDU la coupe de récupération et de jardinage entreprise à la fin de l'hiver

ATTENDU QU'un travail soigné a permis la conservation d'une plus grande quantité de jeunes feuillus qu'anticipé;

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;
- d'accepter l'offre de service de la compagnie *Groupe Sylva Plus des sommets inc.* complétée par le courriel du 2 avril 2025 pour les travaux de reboisement du boisé et de la plantation au montant de 22 692,20 \$ taxes incluses;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité;
- d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

11.1
25-04-081
SÉCURITÉ PUBLIQUE
ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2024 – SCHÉMA RÉVISÉ DE COUVERTURE DE RISQUES EN
SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE le schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Brome-Missisquoi est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2016;

ATTENDU QUE chaque municipalité doit produire un rapport annuel, comme prescrit par l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

ATTENDU QUE pour faciliter la rédaction et la compilation de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie, un fichier Excel a été élaboré. Ce fichier comporte sept (7) onglets soit : Page titre, Sommaire, IP (indicateur de performance), PMO (plan de mise en œuvre), Graphique (indicateur de performance sous forme de graphique), DSI-2003 et DSI-2003 (véhicule). Un huitième onglet est ajouté au rapport des municipalités qui comportent un service de sécurité incendie : Accident-Incident de travail ;

ATTENDU QUE le rapport annuel 2024 a été complété par le directeur du service de sécurité incendie de la Municipalité de Bromont;

ATTENDU QUE la Municipalité de Brigham a pris connaissance du rapport annuel d'activités 2024;

Il est proposé par Stéphanie Martin-Gauthier, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement :

QUE la Municipalité de Brigham adopte le rapport d'activités annuel 2024 en lien avec le Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie et autorise à le transmettre à la MRC de Brome-Missisquoi. Cette dernière consolidera l'ensemble des rapports annuels des municipalités de la MRC Brome-Missisquoi et le transmettra par la suite au ministère de la Sécurité publique.

12.1
25-04-082
LOISIRS ET CULTURE
FÊTE MUNICIPALE DU 23 AOÛT 2024

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- d'autoriser l'organisation d'une fête municipale fixée le samedi 23 août 2025;
- d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à demander les autorisations requises à la Régie des alcools, des courses et des jeux pour la Fête municipale pour cette dite fête, s'il y a lieu;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité;
- d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

13
25-04-083
VARIA

14
25-04-084
PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil municipal tiennent une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres. Le conseil municipal n'a pas reçu de questions via le site Internet de la Municipalité de Brigham.

L'ordre du jour est mis à la disposition du public par le biais du site Internet de la Municipalité ainsi qu'à la salle du conseil.

15
25-04-085
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 20 h 42.

Steven Neil
Maire

Pierre Lefebvre
Directeur général et greffier-trésorier